



**FONCIÈRE
DE LA VILLE
DE PARIS**



**FONCIÈRE
DE LA VILLE
DE PARIS**

**Paris abordable
pour toutes et tous !**
Découvrez l'organisme
de Foncier Solidaire
de Paris

• de 1 000 logements
en Bail Reel Solidaire (BRS)
commercialisés d'ici 2026



Découvrez nos opérations
en Bail Reel Solidaire :



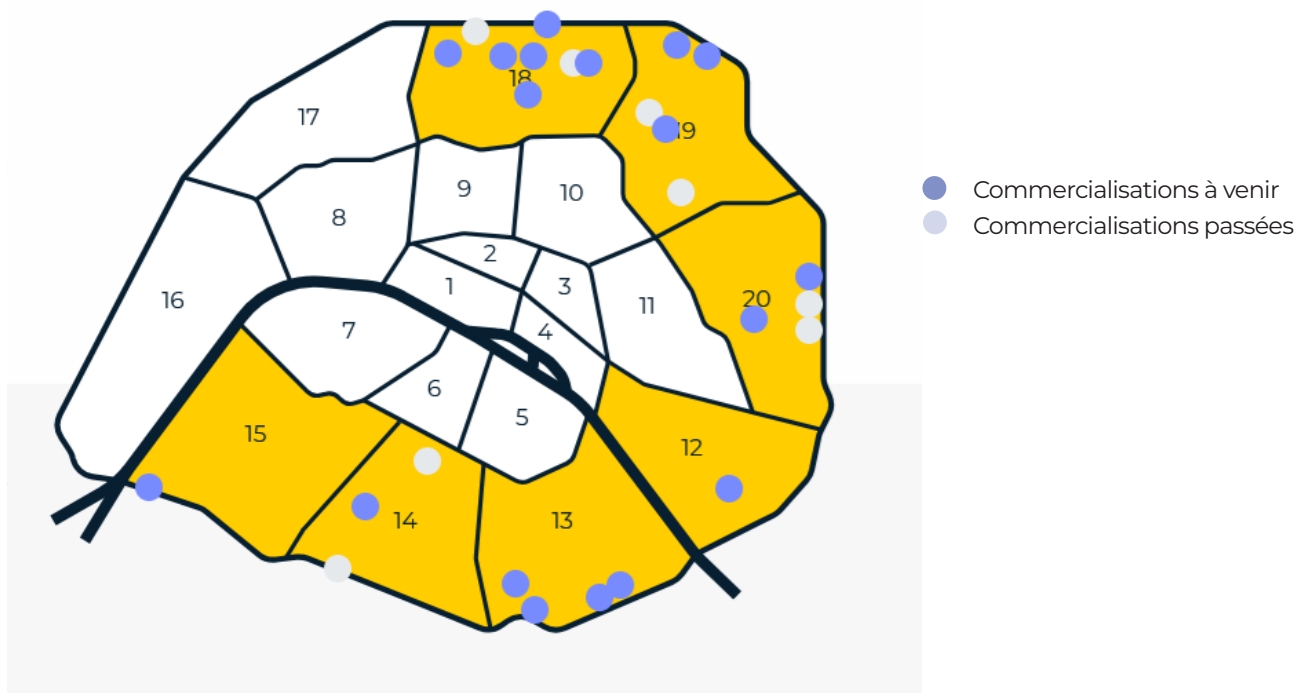
Foncière de la Ville
de Paris

Opérations



**Rapport
d'activité
2025**

Nos programmes



7 programmes en chantier

1. 4-12 avenue de la Porte de Vanves 75014
2. Chapelle Charbon - Lot A 75018
3. Chapelle Charbon - Lot F 75018
4. Python Duvernois - Lot 4 75020
5. Python Duvernois - Lot 6b 75020
6. 77 rue Rébeval 75019
7. RATP Villette 75019

13 programmes en cours de conception

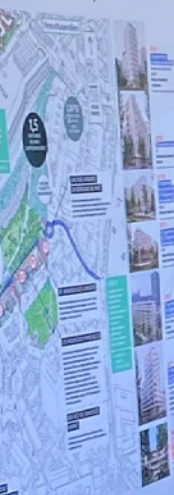
1. Lot Lepage SVDP 75014
2. 100 Bd Ney – Croisset 75018
3. 6 rue Bardinnet 75019
4. SVDP – Lelong 75014
5. Aquaboulevard 75015
6. Hébert - Lot F 75018
7. 42 avenue Jean Jaurès 75019
8. 162 rue Lamarck 75018
9. 105-109 Boulevard Macdonald 75019
10. 16-18 rue Armand Carrel 75019
11. Quai de la Gironde 75019
12. 117b rue de Pyrénées 75020
13. 145 rue des Pyrénées/ 92 rue de Bagnolet 75020

15 programmes en étude

1. Impasse Tourneux 75012
2. Gare des Mines - S5 75018
3. Python Duvernois - Lot 10 75020
4. 43-49 rue Castagnary 75015
5. 148b rue de Tolbiac 75013
6. Gare des Mines - S3 75018
7. Bédier - Oudiné - Lot Bédier - B1 75013
8. 28-30 rue Cavé 75018
9. Hebert - Lot D 75018
10. 21 rue de l'Inspecteur Allès 75019
11. 71 rue Damesme 75013
12. Bédier - Oudiné - Lot Bédier - B3 75013
13. Bédier - Oudiné - Lot Oudiné - N4 75013
14. Gare des Mines - S1 75018
15. Gare des Mines - S6 75018



futur quartier



NOU
NOU

SOMMAIRE

Carte de nos opérations	2
Editos	4
Chiffres clés	6
23 signatures d'actes notariés	7
8 nouvelles adresses engagées	8
9 commercialisations	10
Témoignages de nos acquéreurs	12
Temps forts 2025	14
Une équipe renforcée	19
Le bail réel solidaire	20
La Foncière de la Ville de Paris	21
Gouvernance & partenariat	22

Editos



Jacques Baudrier

Président de la Foncière de la Ville de Paris

Adjoint au maire de Paris chargé du logement, de la rénovation thermique, de l'encadrement des loyers et de la défense des locataires

« Faire de l'accession abordable un pilier du logement à Paris »

À Paris, le logement est devenu l'un des principaux défis de notre époque. La hausse durable des prix de l'immobilier, en locatif ou en accession, éloigne chaque année davantage de familles, de jeunes actifs, et de ménages des classes moyennes de la possibilité d'habiter durablement la capitale.

Face à cette réalité, nous mettons tout en oeuvre pour que Paris demeure une ville accessible, diverse et vivante.

C'est tout le sens de la politique du logement portée par la Ville de Paris. Notre ambition est d'atteindre, d'ici 2035, 40% de logements publics (sociaux et abordables), afin de répondre aux besoins de tous les Parisiens.

Sur cette mandature, nous créerons 60000 nouveaux logements, dont 30000 logements sociaux et 30000 logements abordables.

Le Bail Réel Solidaire occupe une place centrale dans cette stratégie. En dissociant durablement le foncier du bâti, il permet de proposer des logements en accession à des prix encadrés tout en les protégeant définitivement de la spéculation immobilière. Il ne s'agit pas seulement de faciliter un premier achat, il s'agit de constituer, génération après génération, un patrimoine de logements durablement abordables.

La Foncière de la Ville de Paris est l'outil de cette ambition. Année après année, elle démontre sa capacité à développer de nouvelles opérations, à nouer des partenariats solides avec les bailleurs sociaux et les aménageurs et à accompagner les ménages dans leur parcours d'accession.

Les prochaines années devront nous permettre d'accélérer en-

core. **Notre objectif est d'atteindre un rythme de 1 000 logements en Bail Réel Solidaire produits chaque année.**

Ce changement d'échelle est indispensable pour répondre aux besoins des parisiennes et parisiens et faire du logement abordable un pilier durable de notre modèle urbain.

Parce que l'avenir de Paris repose aussi sur sa capacité à accueillir celles et ceux qui y vivent et y travaillent, nous continuerons à développer une offre de logements accessible et de qualité. Notre responsabilité est de construire, avec l'ensemble de nos partenaires, une ville où chacun puisse envisager sereinement son parcours résidentiel, quelles que soient ses ressources.



Sophie Lecoq

Directrice de la Foncière de la Ville de Paris

« Une année de proximité avec les ménages acquéreurs »

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans le développement de la Foncière de la Ville de Paris. Après les premières grandes commercialisations, notre OFS est entré dans une phase de consolidation où se conjuguent développement opérationnel, accompagnement des ménages et structuration de notre organisation.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi le **développement de nos opérations avec la signature de nombreux actes d'acquisitions de fonciers et de conventions, l'engagement de nouvelles adresses et l'ouverture de la commercialisation de 5 nouvelles opérations.**

Ces résultats traduisent le travail collectif mené avec les bailleurs sociaux, les aménageurs, les établissements financiers et l'ensemble de nos partenaires.

2025 a également été **une année de proximité avec les parisiennes et parisiens**. Réunions publiques, Rencontres du BRS, webinaires, événements dans les quartiers au plus près de nos opérations commercialisées. Nous avons multiplié les occasions d'informer, de répondre aux interrogations, d'accompagner les ménages dans leur projet.

C'est également l'année des premières signatures avec les ménages : 33 contrats de

de vente et baux réels solidaires ont ainsi été conclus.

Au-delà du développement de nouvelles opérations et des commercialisations de nouveaux programmes, 2026 sera marquée par l'avancement des chantiers avant les premières livraisons en 2027. De nouvelles étapes seront franchies dans les relations avec les acquéreurs, avec les réunions de personnalisation des logements puis les formations à la copropriété.

C'est désormais une communauté de propriétaires en Bail Réel Solidaire qui se construit à Paris.

Chiffres clés

35 opérations

étaient en chantier (7) en cours de conception (13), à l'étude (15), représentant un nombre prévisionnel de

1 099 logements.



©Nicholas Diddi

23 signatures d'actes notariés



7 BRS opérateurs + 1
protocole BRS opérateur



6 Acquisitions foncières
+ 1 protocole d'accord



7
Règlements de
copropriété



1
Vente d'un local

Opération	Lot	Actes signés en 2025
ZAC Python-Duvernois (20e)	Lot 4	Acquisition foncière • BRS opérateur (RIVP) • Règlement de copropriété
ZAC Python-Duvernois (20e)	Lot 6B	Acquisition foncière • BRS opérateur (RIVP) • Règlement de copropriété
ZAC Chapelle Charbon (18e)	Lot A	Acquisition foncière • BRS opérateur (RIVP) • Avenant au BRS • Règlement de copropriété
ZAC Chapelle Charbon (18e)	Lot F	Acquisition foncière • BRS opérateur (Elogie-SIEMP) • Règlement de copropriété
100 boulevard Ney (18e)	—	Acquisition foncière • Protocole de BRS opérateur (RIVP) • Règlement de copropriété
42 avenue Jean Jaurès (19e)	—	Acquisition foncière • BRS opérateur (Paris Habitat) • Règlement de copropriété
77 rue Rebeval (19e)	—	BRS opérateur (Elogie-SIEMP) • Vente du local commercial • Règlement de copropriété
Avenue de la Porte de Vanves (14e)	—	BRS opérateur (RIVP)
Hébert (18e)	Lot D	Protocole d'accord foncier (EFAC)

8

nouvelles adresses engagées

Réunie le 11 décembre 2025, l'assemblée générale de la Foncière de la Ville de Paris a approuvé l'engagement de huit nouvelles opérations en Bail Réel Solidaire. Ces décisions ont permis d'autoriser les signatures pour les acquisitions foncières, les promesses de vente et la signature des protocoles de BRS, ouvrant ainsi la voie au lancement à plus de 320 nouveaux logements en BRS répartis dans plusieurs quartiers de la capitale.

43-49 rue Castagnary (15e)

Cette opération prévoit la réhabilitation d'un immeuble existant, son extension par un bâtiment neuf et la démolition d'un bâtiment vacant. Le programme comprendra 19 logements en Bail Réel Solidaire ainsi que des commerces en rez-de-chaussée, en maîtrise d'ouvrage avec Elogie-SIEMP.

148 bis rue de Tolbiac (13e)

Ancienne parcelle municipale restituée après l'occupation d'ENEDIS, le site accueillera 5 logements en Bail Réel Solidaire après la réhabilitation complète d'un immeuble vacant de cinq étages. L'opération est développée en maîtrise d'ouvrage avec Elogie-SIEMP.

28-30 rue Cavé (18e)

Réparti sur deux parcelles, dont l'une appartient déjà à la Foncière de la Ville de Paris, ce projet prévoit 12 logements

en Bail Réel Solidaire, deux commerces et un équipement d'intérêt collectif, en maîtrise d'ouvrage avec Paris Habitat.

Python-Duvernois – Lot 10 (20e)

Au sein de la ZAC Python-Duvernois, cette opération de construction neuve développera 58 logements en Bail Réel Solidaire ainsi que des commerces et locaux d'activité, en maîtrise d'ouvrage avec la RIVP.

Gare des Mines – Lot S5 (18e)

Implanté dans la ZAC Gare des Mines, le lot S5 associera 26 logements en Bail Réel Solidaire à une résidence étudiante, un foyer de jeunes travailleurs et des commerces, en maîtrise d'ouvrage avec Elogie-SIEMP.

Gare des Mines – Lot S3 (18e)

Également situé dans la ZAC Gare des Mines, le lot S3 prévoit

la réalisation de 130 logements en Bail Réel Solidaire, complétés par une crèche, deux locaux d'activité et un équipement culturel, en maîtrise d'ouvrage avec Paris Habitat.

71 rue Damesme (13e)

Dans le quartier des Peupliers, cette opération de construction neuve remplacera un ancien garage automobile par 14 logements en Bail Réel Solidaire et 6 logements sociaux, avec en maîtrise d'ouvrage CDC Habitat Social.

Hébert – Lot D (18e)

En maîtrise d'ouvrage avec Paris Habitat, au sein du futur quartier Hébert, développé sur d'anciennes emprises ferroviaires, le lot D accueillera environ 60 logements en Bail Réel Solidaire ainsi que des locaux destinés aux formations de l'École Normale Sociale, sous réserve de leur financement.



Chantier Python Duvernois lot 6B

9

commercialisations

En 2025, la Foncière de la Ville de Paris a commercialisé 5 nouvelles opérations, représentant **195 logements**, et relancé la commercialisation de 4 opérations pour **156 logements**.

77 rue Rébeval 75019



L'appel à candidature des 6 logements en BRS situé au 77 rue Rébeval, Paris 19 a été ouvert du 7 avril au 7 mai 2025. 159 candidatures ont été soumises sur la

plateforme de candidature en ligne.

42 avenue Jean Jaurès 75019



L'appel à candidature des 7 logements en BRS situé au 42 avenue Jean Jaurès, Paris 19 a été ouvert du 15 octobre au 14 novembre. 272 candidatures ont été soumises sur la plateforme de candidature en ligne.

Hébert lot F 75018



L'appel à candidature des 71 logements en BRS du lot F du lotissement Hébert a été ouvert du 25 septembre 2025 au 19 décembre 2025. 204 candidatures ont été déposées sur la

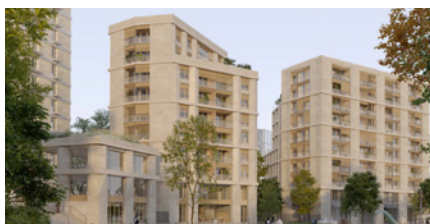
plateforme de candidature en ligne.

100 boulevard Ney 75018



L'appel à candidature des 62 logements en BRS situés au 100 boulevard Ney a été ouvert du 3 septembre 2025 au 3 décembre 2025. 172 candidatures ont été déposées sur la plateforme de candidature en ligne.

Python-Duvernois lot 4 75020



L'appel à candidature des 49 logements en BRS pour le lot 4 situé dans la ZAC Python-Duvernois a été ouvert du 3 septembre au 14 novembre 2025. 175 candidatures ont été soumises sur la plateforme de candidature en ligne.

Chapelle Charbon lot A 75018



L'appel à candidature des 17 logements en BRS du lot A situés dans la ZAC Chapelle Charbon, à nouveau disponibles, a été ouvert du 25 septembre 2025 au 19 décembre 2025. 135 candidatures ont été déposées sur la plateforme de candidature en ligne.

4 av. de la porte de Vanves 75014



L'appel à candidature des 4 logements en BRS situés au 4 avenue de la Porte de Vanves, à nouveau disponibles, a été ouvert du 15 octobre au 14 novembre 2025. 204 candidatures ont été déposées sur la plateforme de candidature en ligne.

Chapelle Charbon lot F 75018



L'appel à candidature des 22 logements en BRS du lot F situés dans la ZAC Chapelle Charbon, à nouveau disponibles, a été ouvert du 25 septembre 2025 au 19 décembre 2025. 97 candidatures ont été déposées sur la plateforme de candidature en ligne.

Python-Duvernois lot 6B 75020



L'appel à candidature des 21 logements en BRS pour le lot 6B, à nouveau disponibles et situés dans la ZAC Python-Duvernois a été ouvert du 3 septembre au 14 novembre 2025. 364 candidatures ont été déposées sur la plateforme de candidature en ligne.

Témoignages



« Le BRS nous apporte une sécurité financière. Demain, nos mensualités seront proches de ce que nous payons aujourd'hui en loyer, mais nous construisons notre patrimoine. »

Betty et Vincent, futurs propriétaires en BRS à Chapelle Charbon, Paris 18

« Pendant longtemps, devenir propriétaires à Paris ne faisait tout simplement pas partie de nos projets. Nous étions convaincus que cela serait inaccessible pour nous. Nous aimons notre quartier du 18^e, notre vie à Paris, mais nous pensions que nous resterions locataires, avant peut-être de quitter la capitale dans quelques années pour acheter ailleurs.

C'est Vincent qui a découvert le Bail Réel Solidaire par hasard, en lisant un article sur son téléphone. En voyant qu'il était possible d'acheter un logement neuf à Paris à un prix bien inférieur au marché, nous nous sommes dit : « Et si c'était finalement possible pour nous aussi ? »

Nous avons commencé à nous renseigner, à participer aux réunions d'information, puis à constituer notre dossier. Le projet paraissait formidable, mais nous avons

l'impression peur que les chances soient très faibles d'être sélectionné. Malgré tout, nous avons tenté notre chance.

Lorsque nous avons appris que notre candidature avait été retenue, deux jours avant notre mariage, cela a été une immense surprise. Nous étions en plein dans les préparatifs et cette annonce est venue ajouter une immense joie à un moment déjà très fort de notre vie. Nous nous sommes accordé une soirée pour célébrer cette excellente nouvelle.

Le BRS change déjà notre façon de nous projeter. Nous savons que nous disposerons bientôt d'un appartement plus grand, avec une pièce supplémentaire, un balcon et un cadre de vie exceptionnel à deux pas du parc Chapelle-Charbon. Nous imaginons déjà l'aménagement, les travaux de décoration, les moments que nous partagerons avec nos proches. C'est la première fois que nous pouvons vraiment nous projeter dans un logement qui sera le nôtre.

Le BRS nous apporte aussi une sécurité financière. Demain, nos mensualités seront proches de ce que nous payons aujourd'hui en loyer, mais nous construisons notre patrimoine.

Ce qui nous plaît c'est l'esprit du Bail Réel Solidaire. Nous avons le sentiment d'intégrer une résidence où les habitants construiront un véritable voisinage, avec des familles, des jeunes actifs, des personnes de tous horizons qui feront vivre le

quartier sur le long terme.

À celles et ceux qui hésitent, nous dirions simplement de tenter leur chance. Nous pensions, nous aussi, que ce projet n'était pas fait pour nous. Finalement, il a rendu possible ce qui nous semblait totalement inaccessible : devenir propriétaires d'un logement neuf à Paris, sans renoncer à notre qualité de vie, dans le quartier que nous aimons. »

« Le BRS nous permet d'envisager un avenir à Paris. »



Nina et Nicolas, locataires chez Elogie-Siemp et futurs propriétaires en BRS au 77 rue Rébeval, Paris 19

« Avec nos trois enfants de 4, 9 et 11 ans, nous souhaitons disposer d'un logement plus grand, avec une chambre pour chacun. Nous avons demandé une mobilité dans le parc social,

sans succès. Et nous pensions, au fond, ne jamais pouvoir devenir propriétaires à Paris. La découverte du Bail Réel Solidaire a changé notre perspective.

Le BRS nous a permis de concrétiser l'achat de notre futur appartement de 5 pièces au 77 rue Rébeval, dans un arrondissement auquel nous sommes très attachés. Nous avons été séduits par la possibilité de devenir propriétaires de notre résidence principale à un prix encadré et par le principe anti-spéculatif du dispositif, qui correspond à nos valeurs. Le quartier, la proximité des Buttes-Chaumont, des commerces et des équipements culturels, ainsi que la qualité du programme nous ont également convaincus.

Nous avons apprécié la simplicité des démarches et l'accompagnement dont nous avons bénéficié, notamment pour le financement. Les webinaires et réunions publiques nous ont permis de bien comprendre le dispositif et de nous projeter dans notre futur logement.

Nous avons désormais hâte d'emménager dans notre appartement début 2028. Pour nous, le BRS représente surtout la possibilité de rester à Paris, dans un quartier que nous aimons, et de construire notre projet familial sur le long terme. Notre conseil aux familles qui hésitent : ne pas s'autocensurer et se renseigner sur les possibilités offertes par le BRS ! »

Temps forts 2025



« Place au BRS » Février et octobre

Présentation du BRS aux habitants et riverains du 18e arrondissement. Les deux événements ont réuni plus d'une centaine de personnes venues se renseigner.



« Café de l'habitat » mars et novembre

Avec notre partenaire, le Crédit Social des Fonctionnaires, la FDVP se rend dans les hôpitaux publics afin de présenter le BRS aux agents hospitaliers.



Exposition sur la zone d'aménagement Hébert, mai

Inauguration de l'exposition itinérante créée par Espaces Ferroviaires et consacrée au projet d'aménagement de la zone Hébert dans le 18eme arrondissement où la Foncière de la Ville de Paris commercialise 71 logements dans le lot F.



Découverte du futur quartier Chapelle Charbon, juin 2025

Organisée par Paris&Metropole Aménagement, cette visite a réuni près d'une centaine de personnes qui ont pu découvrir les projets de logements en Bail Réel Solidaire autour de la maquette, le premier prototype de façade qui témoigne de la qualité des futurs immeubles et une visite immersive grâce à des casques de réalité virtuelle.



Cérémonie d'accueil des ménages acquéreurs en BRS, juin

En présence d'Eric, Pliez maire du 20e arrondissement et de Jacques Baudrier, président de la Foncière de la Ville de Paris.



**Présentation du BRS
lors des journées portes
ouvertes de l'Hôtel de
Ville de Paris, juin**



7èmes Journées de Foncier Solidaire France, réseau national des Organismes de foncier solidaire, juillet

Jacques Baudrier a participé à la plénière « le BRS au service de la rénovation de l'existant » afin d'alerter l'Anah sur les modalités de financement à trouver pour développer cet axe de rénovation du parc existant. La FDVP a participé à l'animation de 2 ateliers techniques : l'un sur le BRS locatif et l'autre sur les clés de la communication dans le cadre de la vente des logements.





Rencontres du BRS, septembre et novembre

Créées par la Foncière de la Ville de Paris, les *Rencontres du BRS* permettent aux ménages de prendre rendez-vous directement avec des conseillers financiers de nos partenaires afin d'étudier la faisabilité de leur projet d'acquisition. Une occasion également de rencontrer l'équipe de la FDVP présente pour expliquer le BRS et les opérations en cours de commercialisations.



Réunion publique, septembre et octobre

Deux réunions publiques ont été organisées dans les mairies du 18e et 20e arrondissement afin de présenter les opérations en cours de commercialisation.



Conférence sur le BRS et son financement, octobre



Chantier Chapelle Charbon lot F

Notre organisation

Direction



Sophie Lecoq

Directrice



Sidonie Copel

Adjointe à la directrice

Développement et suivi des opérations



Laetitia Pieri

Responsable suivi et
qualité des opérations



Maelys Loiseau

Responsable montage
d'opérations et développement



Zoé Brognoli

Chargée de programme en BRS

Commercialisation et relation clients



Mai-Linh Mignard

Responsable de la relation clients



Sylvestre Koumba

Chargé de l'administration des ventes

Communication



Delphine Didier

Responsable Communication

> Le Bail réel solidaire (BRS)

Origine du dispositif

Le BRS trouve son origine dans le modèle des Community Land Trusts (CLT), développé aux États-Unis dans les années 1960. Ce modèle visait à offrir un accès durable à la propriété pour les ménages modestes en dissociant économiquement le foncier du bâti, permettant ainsi de limiter la spéculation immobilière et de préserver des logements abordables sur le long terme.

En France, le BRS a été introduit par la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) de 2014 pour répondre aux défis de l'accession à la propriété dans les zones tendues. Il repose sur la création des Organismes de foncier solidaire (OFS), des structures à but non lucratif qui prennent en charge économiquement le foncier sur une très longue durée, en contrepartie du paiement d'une redevance foncière par les acquéreurs en BRS.

Un levier contre la spéculation, idéal pour les villes où le foncier est particulièrement coûteux

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de lutte contre la spéculation immobilière et de facilitation de l'accès au logement pour les ménages de classe moyenne et modeste, notamment dans des villes où le marché immobilier est particulièrement tendu, comme Paris.



Concrètement, l'acquéreur est détenteur de Droits Réels Immobiliers sur le logement, incluant la construction et le foncier.

Ces droits réels confèrent à l'acquéreur quasiment les mêmes prérogatives qu'un propriétaire classique à l'exception de certaines conditions liées à l'occupation du logement (obligation de résidence principale) ou à l'encadrement de sa revente (prix et acquéreur).

Conditions d'éligibilité

- Respecter des plafonds de ressources.
- Le logement doit être la résidence principale.
- Ne pas être propriétaire d'un logement adapté à ses besoins, ou susceptible de générer des revenus suffisants pour accéder à la propriété dans le parc privé au moment de l'entrée dans les lieux du logement en BRS.

Prix d'achat réduit

- Comme l'acheteur ne paie que le bâti et non le terrain, le prix du logement est 30 à 50 % moins cher que les prix du marché libre.
- Ce dispositif bénéficie d'un taux de TVA à 5,5 %.

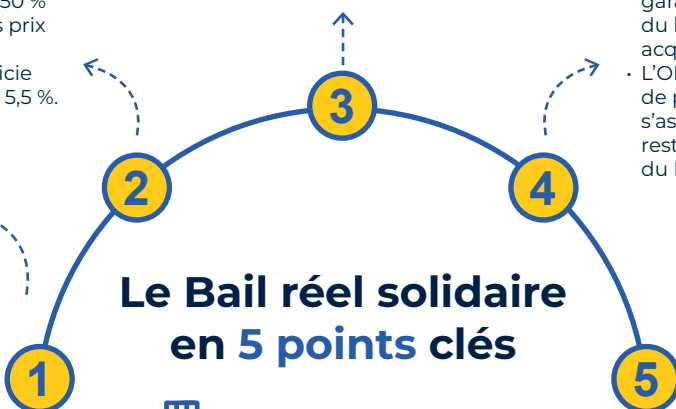
Dissociation économique foncier/bâti

- L'acheteur devient propriétaire finance le bâti et loue le terrain via la redevance foncière.
- Il signe un BRS d'une durée longue (99 ans) avec la FDVP.

Revente encadrée

- Si l'acheteur veut revendre, il doit respecter un prix plafonné pour garantir l'accessibilité du logement aux futurs acquéreurs.
- L'OFS garde un droit de préemption pour s'assurer que le logement reste dans le cadre du BRS.

Le Bail réel solidaire en 5 points clés



Loyer foncier modéré

- En échange de l'usage du terrain, l'acquéreur paie une redevance foncière à l'OFS.

La Foncière de la Ville de Paris

La Ville de Paris a créé son OFS en 2019, la FDVP, afin de développer l'accès à la propriété à prix maîtrisés via le BRS.

Les avantages du BRS à Paris

Une accession à la propriété plus abordable

Grâce au BRS, les ménages peuvent acheter un logement bien en dessous des prix du marché, à environ 5 000 €/m². À Paris, le montant de la redevance foncière est fixé, en 2025, à 2,65 €/m²/SHAB, et cela quel que soit l'arrondissement du programme immobilier. La durée du bail est de 99 ans.

Une réponse à la crise du logement

À Paris, où l'immobilier est trop cher pour permettre à la grande majorité des personnes qui y vivent et/ou travaillent de devenir propriétaire, le BRS constitue une solution et permet d'épargner et de se constituer un capital plutôt que de payer chaque mois un loyer.

Un levier contre la spéculation

En encadrant la revente des logements, le BRS permet de stabiliser les prix sur le long terme et de garantir la pérennisation d'un parc immobilier abordable sur plusieurs générations.

Des logements de grande qualité architecturale et environnementale

La FDVP propose des logements, neufs ou rénovés, alliant qualité architecturale et performance environnementale, en cohérence avec le Plan local d'urbanisme bioclimatique. Ses projets visent les certifications et labels environnementaux les plus élevés et intègrent des matériaux durables, une haute efficacité énergétique et une réhabilitation soignée, offrant un cadre de vie confortable et écoresponsable.

Un mode de sélection transparent et équitable

Lors de la commercialisation de ses programmes, la FDVP ouvre des appels à candidature publics d'une durée déterminée durant lesquels les ménages peuvent candidater. Leur dossier est ensuite noté automatiquement selon une liste de critères publics, et une commission de sélection se réunit in fine.



Gouvernance

ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN JUIN 2026

Groupement d'intérêt public (GIP), la Foncière de la Ville de Paris associe la Ville et ses bailleurs sociaux. Son assemblée générale est composée de 10 membres : 7 élus de la Ville de Paris et les 3 bailleurs sociaux parisiens.

Elus de la Ville de Paris

- Jacques Baudrier (président)
- Marine Rosset
- François Dagnaud
- Agnès Bertrand
- Marie-Pierre Marchand
- Nour Durand-Raucher
- Jean-Baptiste Olivier

Bailleurs sociaux parisiens

- Paris Habitat, représenté par Cécile Bélard du Plantys, directrice générale
- Elogie-Siemp, représenté par Olivier Fraissex, directeur général
- RIVP, représentée par Christine Laconde, directrice générale



Août 2026

Document édité par la Foncière de la Ville de Paris

Rédaction

Sophie Lecoq, directrice

Sidonie Copel, adjointe à la directrice

Delphine Didier, responsable communication

Réalisation graphique

Delphine Didier

Crédits photos

Delphine Didier @FDVP

Journées FSF : Frédéric Maigrot



www.fonciere-ville-paris.fr
contact@fonciere-ville-paris.fr

